

# CR SNPTES du CT du 20 octobre 2022

Tous les sièges sont occupés par les représentants du personnel (fsu), dont vos trois représentants SNPTES. La présidente est excusée.

## Ordre du jour

Ordre du jour .....	1
Point 1 : Approbation du PV du CT du 15 septembre 2022 (avis).....	2
Point 1bis : Approbation des PV CT du 4 décembre 2018, CT du 25 octobre 2018, CT 25 juin 2020, CT du 27 février 2020, CT du 22 octobre 2020, CT du 14 mai 2020 (avis) .....	2
Vie Institutionnelle .....	2
Point 2 : Réforme de la responsabilité financière des gestionnaires publics (information) .....	2
Point 3 : Examen du règlement intérieur modifié du pôle scientifique Automatique, Mathématiques, Informatique et leurs Interactions (AM2I) (avis) .....	2
Point 4 : Examen du règlement intérieur modifié du pôle scientifique Agronomie, Agroalimentaire, Forêt (A2F) (avis) .....	2
Point 5 : Examen du règlement intérieur modifié du pôle scientifique Temps, Espaces, Lettres, Langues (TELL) (avis).....	3
Point 6 : Modalités d'organisation du vote électronique pour les scrutins suivants (avis): .....	3
Point 6bis: Utilisation des technologies de l'information et de la communication par les organisations syndicales (avis) .....	3
Point 7 : Suppression de la structure fédérative FR 2843 Institut Jean Barriol (IJB) UL/CNRS et modification du règlement intérieur du pôle scientifique Chimie Physique Moléculaire (sous réserve) (avis) .....	3
Point 8 : Examen du règlement intérieur modifié du Collège Lorrain des Ecoles Doctorales (CLED) : modification des dispositions relatives à la fonction de coordinateur (sous réserve) (avis) .....	4
Ressources Humaines.....	4
Point 9 : Préparer et accompagner le retour à l'emploi des personnels après une période interruptive (information) .....	4
Point 10 : Revalorisation du régime indemnitaire des personnels BIATSS (avis).....	4
Point 11 : Base de données sociales 2021 (information) .....	4
Point 12 : Règles de classement des enseignants-chercheurs (avis) .....	4
Point 13 : Primes de charges administratives PCA année 2022 - 2023 (avis) .....	5
Divers.....	5

Point 14 : Suivi des propositions et avis du CT du 30 juin 2022 (information) .....	5
Point n° 15 Questions diverses .....	5

### Point 1 : Approbation du PV du CT du 15 septembre 2022 (avis)

VOTE : 10 favorables dont le SNPTES

**AVIS FAVORABLE À L'UNANIMITÉ**

Point 1bis : Approbation des PV CT du 4 décembre 2018, CT du 25 octobre 2018, CT 25 juin 2020, CT du 27 février 2020, CT du 22 octobre 2020, CT du 14 mai 2020 (avis)

VOTE : 7 favorables, 3 abstentions dont le SNPTES

**AVIS FAVORABLE**

## Vie Institutionnelle

### Point 2 : Réforme de la responsabilité financière des gestionnaires publics (information)

La réforme instaure une attention portée aux risques financiers significatifs, et non plus au 1er Euro. L'ordonnateur (donc également au niveau d'une composante) peut être mis en cause, et non plus seulement l'agent comptable. Les erreurs de gestion (procédure...) ne sont plus sanctionnées mais détectées et remédiées par l'établissement. Les sanctions (amendes) sont fixées par la loi, elles ne visent pas à compenser le préjudice subi par l'établissement. Les procédures pourraient être allégées pour les opérations moins risquées. Les activités de l'agence comptable et de la DBF pourraient évoluer.

### Point 3 : Examen du règlement intérieur modifié du pôle scientifique Automatique, Mathématiques, Informatique et leurs Interactions (AM2I) (avis)

VOTE : 10 favorables dont le SNPTES

**AVIS FAVORABLE À L'UNANIMITÉ**

### Point 4 : Examen du règlement intérieur modifié du pôle scientifique Agronomie, Agroalimentaire, Forêt (A2F) (avis)

Le conseil du pôle s'est prononcé pour (2 abstentions).

Unanimité pour

VOTE : 10 favorables dont le SNPTES

**AVIS FAVORABLE À L'UNANIMITÉ**

### Point 5 : Examen du règlement intérieur modifié du pôle scientifique Temps, Espaces, Lettres, Langues (TELL) (avis)

Le conseil du pôle s'est prononcé pour à l'unanimité.

VOTE : 10 favorables dont le SNPTES

**AVIS FAVORABLE À L'UNANIMITÉ**

### Point 6 : Modalités d'organisation du vote électronique pour les scrutins suivants (avis):

- renouvellement ou élections partielles dans les conseils de composantes les 22 et 23 novembre 2022
- élections professionnelles du 1 au 8 décembre 2022 pour l'élection des représentants du personnel au comité social d'administration de l'établissement, l'élection des représentants du personnel à la commission paritaire d'établissement et l'élection des représentants du personnel à la commission consultative paritaire des agents non titulaires de l'établissement.

Le nombre de surveillants des bureaux de vote est augmenté.

La présidente a répondu à l'urgence de la situation, mais souhaite ouvrir un débat sur le vote électronique pour 2023. Le coût global est estimé à 70 000 € pour un scrutin semblable à l'urne (papier).

VOTE : 7 favorables dont le SNPTES, 2 contre, 1 abstention

**AVIS FAVORABLE**

### Point 6bis: Utilisation des technologies de l'information et de la communication par les organisations syndicales (avis)

Une discussion s'engage sur le nombre de messages et la distinction entre organisation syndicale, liste d'union, fédération syndicale.

Expression Syndicale ne sera pas coupé.

Vos représentants SNPTES-UNSA ne peuvent pas se satisfaire d'un quota de 4 messages, quels que soient le nombre de scrutins ou la configuration syndicale.

VOTE : 4 favorables, 6 abstentions dont le SNPTES

**AVIS DONNÉ**

### Point 7 : Suppression de la structure fédérative FR 2843 Institut Jean Barriol (IJB) UL/CNRS et modification du règlement intérieur du pôle scientifique Chimie Physique Moléculaire (sous réserve) (avis)

Les tutelles ne souhaitent pas maintenir les fédérations de recherche (hors périmètre national). Le conseil s'est prononcé Pour (1 abstention).

VOTE : 8 favorables dont le SNPTES, 2 contre

**AVIS FAVORABLE**

### Point 8 : Examen du règlement intérieur modifié du Collège Lorrain des Ecoles Doctorales (CLED) : modification des dispositions relatives à la fonction de coordinateur (sous réserve) (avis)

Si un ou une VP chargée des Etudes Doctorales est nommée.e, il n'est plus nécessaire d'avoir un coordinateur du CLED. Pour rappel, cette fonction avait été créée car il n'y avait qu'un VP recherche sans adjoint.

VOTE : 8 favorables dont le SNPTES, 2 abstentions

**AVIS FAVORABLE**

## Ressources Humaines

### Point 9 : Préparer et accompagner le retour à l'emploi des personnels après une période interruptive (information)

Le SNPTES-UNSA ne peut qu'être favorable à la mise en œuvre de mesures concrètes et cadrées pour garantir l'accueil des personnels au sein des collectifs de travail.

### Point 10 : Revalorisation du régime indemnitaire des personnels BIATSS (avis)

Un groupe de travail du CT a préparé l'application d'une revalorisation harmonisée sur les trois filières, en privilégiant l'approche catégorielle (corps – grade) sur l'approche fonctionnelle (groupes fonction Rifseep). L'application sera faite sur la paie de décembre pour les fonctionnaires, et sur celle *au plus tard* de septembre 2023 pour les contractuels selon les opportunités budgétaires.

Le SNPTES-UNSA milite pour les revalorisations catégorielles qui s'appliquent à tous, et demande au plus vite l'application aux collègues contractuels. Nous nous associons au DRH qui relève le caractère morcelé et chaotique des décisions indemnitaires du ministère (LPR, convergence...) : elles mobilisent les instances et les services pour une déclinaison qui réponde aux objectifs et aux engagements de notre université en matière indemnitaire.

VOTE : 6 favorables dont le SNPTES, 4 abstentions

**AVIS FAVORABLE**

### Point 11 : Base de données sociales 2021 (information)

Elle représente un énorme travail avec 189 critères renseignés au lieu des 46 préconisés. Elle devra servir d'outil et de base de réflexion pour des modalités d'actions à mettre en œuvre.

Un GT sera réuni par la chargée de mission RH Caroline Gaucher.

### Point 12 : Règles de classement des enseignants-chercheurs (avis)

C'est le CA restreint qui doit à présent examiner les dossiers. Le CS restreint regardera les dossiers uniquement lors de questionnements de la DRH pour les dossiers présentant des éléments de carrière problématiques.

VOTE : 10 favorables dont le SNPTES

**AVIS FAVORABLE À L'UNANIMITÉ**



### Point 13 : Primes de charges administratives PCA année 2022 - 2023 (avis)

Elles ne concernent plus que les enseignants du secondaire et les hospitalo-universitaires (le Ripec s'appliquant aux autres catégories d'enseignants-chercheurs).

VOTE : 7 favorables dont le SNPTES, 2 contre, 1 abstention

**AVIS FAVORABLE**

## Divers

### Point 14 : Suivi des propositions et avis du CT du 30 juin 2022 (information)

#### Point n° 15 Questions diverses

Le réagencement des services centraux et la mise en place de pôles de service seront présentés au CT de décembre.